



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 mai 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 3 mai 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 15), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 24), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 22), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 11), M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 13), M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Gueric CHALNOT, Mme Solange JOLY, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 23 incluse), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Gérard VAN HELLE (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD, M. Michel LOYAT à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Yves-Michel DAHOUI, M. Dominique SCHAUSS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE, M. Jacques GROSPERRIN à M. Pascal BONNET, M. Michel OMOURI à M. Ludovic FAGAUT.

OBJET : 34 - Subventions à des classes transplantées et à diverses associations

Subventions à des classes transplantées et à diverses associations

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Les enfants des écoles de Besançon participent à des classes de découverte. La Ville apporte une contribution afin de diminuer le restant à charge des familles et permettre ainsi à tous les enfants de participer à ces sorties. A raison de 9 € par jour et par enfant, cette contribution peut, sous certaines conditions de ressources pour les familles demeurant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (Planoise, Cité Brulard, Clairs-Soleils, Palente-Orchamps, Montrapon et Fontaine Ecu), être doublée.

Le Conseil Municipal est invité à accorder le versement des subventions suivantes :

1) Séjour en classe de découverte

- Ecole Jean Boichard : séjour du 15 au 19 juin 2017 à la Roche du Trésor à Orchamps-Vennes dans le cadre d'un projet du développement de l'autonomie, de l'escalade, du VTT et de la basse-cour. Ce séjour concernera 24 enfants - Subvention proposée : 1 080 € soit 9 € par élève, par jour.
- Ecole élémentaire Butte : séjour du 9 au 12 mai 2017 aux Grangettes dans le cadre de visites (ferme-fromagerie-château de Joux). Ce séjour concernera 58 enfants. Subvention proposée : 1 566 € (montant sollicité par l'école).
- Ecole élémentaire Edouard Herriot : séjour du 11 au 17 juin 2017 à l'Ile d'Yeu dans le cadre de visites du patrimoine culturel. Ce séjour concernera 24 enfants. Subvention proposée : 1 512 €, soit 9 € par élève, par jour.
- Ecole élémentaire Fourier : séjour du 10 au 13 avril à la Roche du Trésor à Pierrefontaine-les-Varans dans le cadre de la découverte de nouveaux sports. Ce séjour concernera 25 enfants. Subvention proposée : 1 800 €, soit 18 € par élève, par jour.
- Ecole élémentaire Ile de France : séjour du 15 au 16 juin à Chaux-des-Crotenay dans le cadre de la gestion de l'effort en randonnée pour atteindre le point d'arrivée. Ce séjour concernera 61 enfants. Subvention proposée : 2 196 €, soit 18 € par élève, par jour.
- Ecole élémentaire Viotte : séjour du 19 au 21 juin à Malicorne dans le cadre de la visite d'un chantier de construction du château fort de Guédelon avec les techniques du XIII^{ème} siècle. Ce séjour concernera 46 enfants. Subvention proposée : 1 242 €, soit 9 € par élève, par jour.
- Ecole élémentaire Vieilles Perrières : séjour du 20 au 23 juin à Gérardmer dans le cadre de la découverte de la nature et d'un projet voile. Ce séjour concernera 40 enfants. Subvention proposée : 1 440 €, soit 9 € par élève, par jour.

- Ecoles maternelle et élémentaire Viotte : séjour du 13 au 16 juin au centre de loisirs des Barboux dans le cadre du milieu forêt-campagne-animaux. Ce séjour concernera 54 enfants. Subvention proposée : 1 944 €, soit 9 € par élève, par jour.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 12 780 €, sera prélevée sur la ligne 65.255/6574 CS 21100 et reversée aux coopératives concernées par ces projets.

2) Diverses associations

- 1 980 € à la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)
- 660 € à la Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP Union Locale)
- 1 500 € aux Pupilles de l'Enseignement Public (PEP25)
- 1 525 € au Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service qui aide les enfants malades à domicile à poursuivre leurs études.

Il convient de préciser que le montant de ces subventions est identique depuis plusieurs années.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 5 665 €, sera prélevée sur la ligne 65.213/6574 CS 21100.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. LIME, M. DAHOUÏ (2), M. LOYAT, Mme ZEHAF, M. LEUBA et Mme CAULET n'ont pas pris part au vote.

Préfecture du Doubs



Pour extrait conforme,
 Pour le Maire,
 La Première Adjointe,


 Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47
 Contre : 0
 Abstention : 0